



**FEUILLE DE ROUTE DE LA CONCERTATION POST-DEBAT
PUBLIC SUR LE PROJET CIGEO
Deuxième rendez-vous de partage**

Espace Technologique, le 10 octobre 2018

COMPTE-RENDU

Les participants se sont retrouvés le 10 octobre 2018, à l'Espace technologique de l'Andra

La présentation diffusée en séance peut être consultée au lien suivant : <https://meusehautemarne.andra.fr/participez>

Participants :

Madame BERTHELEMY Alba, chef de service - DREAL GRAND EST

Monsieur BILLARD Bernard, chargé de mission - PREFECTURE DE LA MEUSE

Monsieur BLEAU Simon - PARIMAGE

Monsieur BOCCIARELLI Alain, chef de service aménagement - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Monsieur CHAGNEAU Eric - EDF Délégation Grand Est

Monsieur CHAUMONT Hervé - Fédération de la pêche 52

Monsieur CHRETIEN Emmanuel, responsable de projet - Délégation RTE Est

Madame DAVIN BOYER Valérie - Rouge Vif Territoire

Madame DREYER Jeannine, directrice des infrastructures et transports - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE MARNE

Madame EDOUARD Florence, Directrice de l'Agence de Bar-le-Duc - OFFICE NATIONAL DES FORETS MEUSE

Madame ERRARD Laureline, directrice PETR Pays Barrois

Monsieur FAGNOT Jean-Yves, directeur des routes et de l'aménagement - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Monsieur FONTAINE Jean-François, Maire de GILLAUME

Monsieur GAULUET Gilles, Maire de CHASSEY-BAUPRE

Madame GUERQUIN Elisabeth, conseillère départementale - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Madame HARRAULT Sarah, chargée de mission - PREFECTURE DE LA MEUSE

Madame HUTIN OBARA Florence, ENERGIC ST 52/55

Monsieur LARRONDO Antony - Direction territoriale SNCF Réseau Grand Est

Monsieur LAVENARDE Hervé - FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE

Monsieur LECOMTE Antoine, Président - ENERGIC ST 52/55

Monsieur LEPINE Laurent, secrétaire général - MEDEF 52

Monsieur LEVET Xavier, Maire de MANDRES-EN-BARROIS

Monsieur MAITRE Fabien, Assistant parlementaire de Bruno SIDO

Monsieur MARTIN Stéphane, président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE MEUSE

Madame MEAUX Marie-Line, garant CNDP

Monsieur PAQUET Thierry, maire adjoint - MAIRIE DE JOINVILLE

Monsieur PETITJEAN Mickael, chargé de mission Cigéo - Préfecture de la Haute-Marne

Monsieur PHILOUZE Laurent, président du PETR DU PAYS BARROIS

Monsieur POINCLOU Jean-Baptiste - PARIMAGE

Madame PRINS Céline, déléguée territoriale adjointe - ARS

Monsieur PUSSIEUX Thierry - CEA

Monsieur STIEVENARD Jean-Michel, garant CNDP

Monsieur STOLF Denis, Maire de TREVERAY

Madame SYLVESTRE Bénédict, chef du service aménagement foncier et projets routiers - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Monsieur THIOLET Cédric, chargé de mission DD PETR du Pays Barrois

Madame VAUTROT Gisèle, 2ème adjointe - MAIRIE DE SAUDRON

Monsieur VAZELLE Jean-Daniel, garant CNDP

Monsieur VIDAL Julien, assistant parlementaire de Bérangère ABBA

Ouverture de la séance

David MAZOYER, Directeur du Centre de Meuse/Haute-Marne, rappelle les objectifs du rendez-vous de partage : faire le bilan de la première séquence de la concertation post-débat public sur le projet Cigéo et présenter les principes de la deuxième séquence prévue pour fin 2018-début 2019. Le rendez-vous de partage doit aussi permettre de recalculer si nécessaire le dispositif de concertation.

David MAZOYER rappelle que les échanges sont utiles pour alimenter le dossier de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet Cigéo, et dans un second temps, pour le dossier de Demande d'autorisation de création (DAC), l'Andra ayant besoin du public pour identifier des aspects très concrets du territoire.

Marie-Line MEAUX, garante de la concertation, précise qu'en juin, la Commission nationale du débat public (CNDP) a désigné deux nouveaux garants - Marie-Line MEAUX et Jean-Daniel VAZELLE - aux côtés de Jean-Michel STIEVENARD¹. **Marie-Line MEAUX** estime que la présence de 3 garants de la concertation sur le projet Cigéo atteste de l'importance du projet pour la CNDP. Elle rappelle que la CNDP est une autorité indépendante qui veille à ce que la parole publique s'exprime, à ce qu'elle soit entendue et à ce que les réponses soient apportées aux questions. Il existe un devoir et une exigence de justification pour que la concertation aille aux bouts de ses promesses. **Marie-Line MEAUX** ajoute que les 3 garants de la concertation post-débat public sur Cigéo rendent compte à la présidente de la CNDP.

Actualité de la rentrée et de Cigéo

David MAZOYER se félicite d'un retour à l'ordre public depuis l'évacuation du bois Lejuc, aboutissant à une certaine sérénité et à un contexte apaisé permettant à l'Andra d'organiser des réunions publiques hors de ses murs, comme celle de Ligny-en-Barrois le 17 septembre qui a accueilli 120 participants.

David MAZOYER rappelle que lors du Comité de haut niveau (CHN) du 20 septembre, le ministre Sébastien LECORNU a réaffirmé son soutien au projet et à l'engagement des travaux préalables, ce qui fait écho aux demandes du territoire sur les sujets relatifs au Contrat de développement territorial (CDT). **David MAZOYER** informe que le prochain CHN est prévu en mars 2019.

DAVID MAZOYER mentionne le débat public à venir sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), prévu de décembre à avril, sous maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et organisé par la CNDP. Ce débat public ne portera pas seulement sur Cigéo, mais sur toutes les options possibles de gestion des déchets radioactifs. L'adaptabilité de Cigéo aux différents scénarios sera vérifiée.

Les enseignements généraux de la première séquence

Dominique MER, responsable communication du centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne, présente les enseignements généraux de la première séquence de la concertation post-débat public sur le projet Cigéo.

Huit réunions et ateliers ont été organisés, totalisant 448 participants.

Parmi les points positifs, l'Andra note que l'organisation générale de la concertation fonctionne. L'Agence constate que le public est de plus en plus diversifié : 42% des participants sont du grand public. En moyenne, chaque réunion ou atelier rassemble 40 participants et les échanges sont nourris en dépit de la complexité des thèmes abordés. L'Andra se félicite aussi du succès de la visite terrain sur le sujet de l'Installation terminale embranchée (ITE).

Concernant les pistes d'amélioration, l'Andra propose une plus grande réactivité dans la mise en ligne des verbatim et synthèses des rencontres. L'Andra va aussi veiller à un partage de temps de parole plus équilibré avec les participants. Enfin, elle va poursuivre ses efforts de mobilisation pour toucher un public encore plus large.

¹ Décision n°2018/50/CIGÉO/8, 06/06/2018

Temps d'échanges

Jean-Daniel VAZELLE, garant de la concertation, juge que l'information et la communication déployées par l'Andra sont de qualité. En termes de concertation, il estime que la parole doit être davantage laissée au public, avec notamment des temps de présentation et de parole de l'Andra moins longs. **Jean-Daniel VAZELLE** ajoute que le grand public doit être plus représenté dans les instances de concertation, même s'il note qu'il y a eu des progrès avec la réunion publique de Ligny-en-Barrois. Enfin, **Jean-Daniel VAZELLE** note que la traçabilité des échanges est importante, notamment par rapport aux suites données par l'Andra aux observations des participants : soit elles sont prises en compte, soit elles ne le sont pas, et l'Agence doit l'expliquer.

Gilles GAULUET, Maire de Chassey-Beaupré, juge que l'information est de qualité et que les explications données par l'Andra sont très approfondies sur tous les sujets traités, ce qui a permis aux novices de bien s'informer. Il note que si les participants n'osent pas parler, ils écoutent et retiennent. **Gilles GAULUET** se félicite enfin que des réponses aient systématiquement été apportées aux questions posées, même si des efforts de communication pourraient être nécessaires pour faciliter la compréhension de ces réponses.

Jean-François FONTAINE, Maire de Gillaumé, espère avoir des réponses aux questions qui concernent l'eau et le tracé de la ligne ferroviaire. Il souhaite savoir si les échanges dans le cadre de la concertation post-débat public sont bien pris en compte.

David MAZOYER précise qu'un début de réponse doit être apporté dans la suite du rendez-vous de partage.

Xavier LEVET, Maire de Mandres-en-Barrois, note que les conseils municipaux ont été invités et estime que le grand public ne viendra pas aux réunions. Il est satisfait de la prise en compte des avis dans les ateliers de concertation, notamment pour la liaison intersites, qui a fait l'objet d'importantes modifications par rapport à l'origine. En revanche, **Xavier LEVET** rappelle qu'il reste des questionnements sur la voie ferrée.

Laurent PHILOUZE, Vice-président de la Communauté de communes Portes de Meuse pour l'économie et Président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays barrois, rappelle que l'Andra et les élus locaux ont l'habitude de se parler et se dit agréablement étonné de la façon dont la première séquence s'est déroulée : les questions ont toujours eu des réponses ou des essais de réponse. Si Cigéo est autorisé, **Laurent PHILOUZE** espère que le chantier durera un peu plus longtemps avec plus d'intégration au niveau du territoire. Il estime que plus le chantier sera court, moins les gens resteront sur le territoire.

Bernard BILLARD, Chargé de mission Cigéo à la Préfecture de la Meuse, souligne que la concertation sur le domaine de l'eau est un exercice nouveau. Il constate la difficulté de conduire des démarches de concertation avec le grand public sur des sujets techniques, comme par exemple celui des rejets dans le milieu aquatique. Le sujet est complexe mais **Bernard BILLARD** estime qu'il faut se lancer dans l'exercice de vulgarisation.

David MAZOYER, Directeur du centre de l'Andra en Meuse / Haute-Marne, rappelle que l'Andra s'efforce de diversifier les canaux d'information et répond à toutes les sollicitations d'information : participation aux conseils municipaux, à des conférences, par le biais d'associations...

Jean-Michel STIEVENARD, garant de la concertation, estime que la présentation de l'Andra est bien mais insuffisante. Il recommande aux maires d'interpeller l'Andra pour organiser des rencontres d'information, compte tenu des enjeux de Cigéo pour les populations. **Jean-Michel STIEVENARD** observe en effet que les thématiques - concrètes - concernent le territoire, et qu'elles vont entraîner des changements pour les populations locales.

Les enseignements thème par thème

Cycle de l'eau

Frédéric CARTEGNIE, chargé de mission insertion territoriale du projet Cigéo à l'Andra, rappelle qu'une réunion de lancement et deux ateliers techniques ont été organisés.

Ces ateliers ont fait apparaître plusieurs points d'attention. Concernant l'eau potable, les participants ont fait part de leurs remarques sur la disponibilité de la ressource pour l'ensemble des usagers à proximité de Cigéo et sur les impacts des travaux et forages sur les eaux souterraines. Ensuite, pour les rejets, les participants ont relevé les risques d'inondation dans les vallées, la sensibilité et le suivi des milieux récepteurs, le nombre et le positionnement des points de rejets, la limitation des consommations et des rejets (réemploi des eaux et le traitement des pollutions accidentelles).

L'Andra travaillera en collaboration avec les collectivités compétentes pour l'approvisionnement en eau potable de Cigéo. Concernant les risques d'inondations, l'Andra propose de vérifier de manière très précise les capacités de rétention des ouvrages en cas d'épisodes extrêmes, tout en veillant à ne pas les surdimensionner.

Pour la suite, l'Andra prend comme solution de référence les options de rejets conventionnels dans les cours d'eau locaux (avec des études à mener sur les impacts sur les cours d'eaux potentiellement concernés) et le traitement final hors site pour les effluents potentiellement contaminés. L'ensemble des préconisations issues de la concertation est intégré au champ des études ; les options de tracé vers des exutoires déportés restent à l'étude. Le réemploi des eaux est à l'étude pour la fabrication du béton. L'Andra s'engage enfin à informer le public et à ouvrir à la concertation le sujet des systèmes de traitement.

Temps d'échanges

Laurent PHILOUZE demande par quels moyens de transport les effluents potentiellement contaminés seraient amenés sur un autre site que Cigéo.

Frédéric CARTEGNE explique que pour les effluents potentiellement contaminés, la solution de rejet hors site sur une autre Installation nucléaire de base (INB) est actuellement à l'étude. Il précise que les modalités logistiques ne seront abordées que si la faisabilité technique de cette solution est établie.

Un participant demande quels sites ont les autorisations de rejet compatibles avec les effluents potentiellement contaminés de Cigéo.

Frédéric CARTEGNE lui répond que les AGATE, Ateliers de gestion avancée et de traitement des effluents, sont aptes à recevoir ces effluents. Ils ne sont pas localisés à ce jour.

L'Installation terminale embranchée (ITE)

Frédéric L'HONNEUR, chargé d'affaires pour les opérations d'aménagement du territoire à l'Andra, revient sur la réunion de lancement, l'atelier et la visite de terrain organisés au printemps.

Les échanges devaient permettre de présenter l'ITE et son tracé, d'identifier tous les rétablissements nécessaires et les variantes de tracé, et enfin de recueillir l'avis des participants sur les différentes options de rétablissement et variantes de tracé proposées par l'Andra.

Plusieurs points d'attention ont été identifiés : la limitation de l'impact foncier, la préservation des dessertes agricoles existantes, la bonne gestion des eaux de ruissellement notamment sur la section voie nouvelle sur la commune de Gillaumé, la bonne gestion des circulations au droit des intersections avec la voie ferrée, l'intégration paysagère de l'ITE.

À l'issue des échanges, l'Andra propose, dans la perspective de l'élaboration du dossier de l'enquête publique préalable à la DUP, de définir une solution de référence basée sur les observations des participants, incluant :

- ✓ un rétablissement de la RD 32 en place ;
- ✓ un tracé de la voie ferrée traversant l'ancienne gare de Luméville (Point 1) ;
- ✓ un maintien de l'accès à l'ensemble des parcelles agricoles avec des adaptations mineures de certains rétablissements ;
- ✓ une modification du principe de gestion des eaux de ruissellement dans le secteur de la voie nouvelle ;
- ✓ un maintien des passages à niveau sans barrière automatique et l'absence de clôture le long du tracé ferroviaire, à condition que les autorités administratives valident ces principes.

L'Andra propose aussi d'ici 2020/2021 de poursuivre les études pour l'intégration de la solution de référence, l'élaboration d'une vue 3D de l'ITE et d'une étude paysagère (Point 5).

Temps d'échanges

Un participant souligne les enjeux du raccordement de Cirfontaines-en-Ornois pour le développement économique du territoire et souhaite qu'il soit très clairement indiqué dans le CDT.

Frédéric MARCHAL précise que l'Andra s'est engagée à réaliser une étude de raccordement dans le secteur de Luméville-en-Ornois, éventuellement dans le secteur de Syndièse, étude qui sera intégrée aux études de tracé de l'ITE à venir.

Stéphane MARTIN, Président de la communauté de communes des Portes de Meuse et Maire de Gondrecourt-le-Château, rappelle la demande de la commune de Gondrecourt-le-Château de contournement de Luméville-en-Ornois, qui permettrait également le développement économique des secteurs de Luméville-en-Ornois et de Mandres-en-Barrois, à proximité immédiate de Cigéo. Il demande que cet élément soit inscrit dans le CDT.

Sarah HARRAULT, chargée de mission Cigéo à la Préfecture de la Meuse, explique que les remarques des élus et des acteurs du territoire ont été entendues mais qu'un travail collaboratif entre les élus/acteurs et la Préfecture doit être réalisé pour en affiner la rédaction. En ce qui concerne la RD32, **Sarah HARRAULT** précise que la Préfecture est à disposition des élus pour retravailler sur le sujet, en lien avec le Conseil départemental de la Meuse.

La liaison intersites

Frédéric MARCHAL, chef du service insertion territoriale de Cigéo, fait le bilan de la concertation post-débat public sur la liaison intersites.

D'abord, les propositions de rétablissement des chemins agricoles qui interceptent la liaison intersites de l'Andra sont partagées. Ensuite, les participants se sont dits en faveur de la création de deux ouvrages dénivelés au niveau de la RD132 et au niveau du chemin rural dit de Bure à Bonnet, notamment pour des aspects de sécurité routière et d'insertion paysagère. Enfin, une nouvelle visite de terrain a été demandée pour mieux appréhender les rétablissements.

Pour la suite, l'Andra propose de poursuivre les études sur la base des rétablissements proposés (notamment les 3 ouvrages d'art) en les optimisant et en intégrant une piste cyclable. L'Andra prévoit aussi une visite de terrain.

Temps d'échanges

Xavier LEVET, Maire de Mandres-en-Barrois, note que la commune de Bure n'a pas participé à la concertation et qu'elle n'a pas donné d'avis.

Frédéric MARCHAL rappelle qu'à plusieurs reprises, la commune a été invitée. Certains conseillers municipaux étaient présents aux réunions en tant qu'exploitants.

David MAZOYER explique par ailleurs que le maire préfère des modalités de dialogue davantage bilatérales qui ont bien lieu, l'Andra pouvant s'adapter au cas par cas.

Emmanuel CHRÉTIEN, responsable projet à la Délégation RTE Est, souhaite en savoir plus sur les liaisons souterraines.

Dominique MER explique que les documents relatifs à la concertation - verbatim, comptes rendus, diaporamas - ne sont pas encore en ligne mais qu'ils vont l'être prochainement, sur le site internet de l'Andra².

Emmanuel CHRÉTIEN, demande si la partie technique sera aussi mise en ligne sur le site internet.

David MAZOYER répond que toutes les informations techniques spécifiques à RTE seront mises en ligne en temps utiles, en lien avec RTE, notamment pour les tracés.

Un participant s'interroge sur l'état d'avancement du projet de déviation de la RD960.

David MAZOYER explique qu'à ce jour, les échanges ont principalement porté sur la convention de maîtrise d'ouvrage : la route est à cheval sur deux départements et il faut définir les responsabilités entre les deux conseils départementaux. Les deux collectivités ont délibéré et une convention a été signée, ce qui permet de définir le calendrier, les financements et les responsabilités. **David MAZOYER** ajoute que l'Andra, dans le dossier de l'enquête

² <https://meusehautemarne.andra.fr/participez>

publique préalable à la DUP, propose un grand principe de raccordement de déviation de la route départementale entre un point A et un point B afin de contourner la zone descendentes. Après les études détaillées et une concertation dédiée, le département de la Haute-Marne - maître d'ouvrage - proposera son propre scénario. **David MAZOYER** note que le schéma est semblable pour RTE, à la différence près que les études de l'Andra et de RTE sont envisagées de manière plus concomitante. Pour la déviation de la route et pour les adductions d'eau, le calendrier est davantage décalé, ce qui permet à chaque maître d'ouvrage de mener ses études de manière sereine et concertée dans le cadre de conventions qu'ils ont avec l'Andra.

Laurent PHILOUZE insiste sur l'inquiétude du territoire quant à la circulation sur la commune de Bure, qui va devenir un point de convergence. Le territoire a demandé une liaison entre Montiers-sur-Saulx et Bure et une liaison entre Montiers-sur-Saulx et Saudron. Or, **Laurent PHILOUZE** note que le CDT n'est pas précis sur ce point.

David MAZOYER précise que certains sujets d'aménagement sont dans la réflexion collective autour de Cigéo, car ils correspondent à des besoins du territoire mais ne sont pas dans le périmètre réglementaire du projet. Toutefois, même si ces sujets ne sont pas sous maîtrise d'ouvrage de l'Andra, la concertation peut être l'occasion de faire émerger des propositions, de les faire remonter et de faire le lien avec le CDT.

Le programme de la prochaine séquence de concertation

Dominique MER détaille le programme de la prochaine séquence de concertation :

- ✓ sur les infrastructures de transport : une visite terrain est prévue pour la liaison intersites mi-novembre 2018, la concertation pour la remise à niveau de la ligne 027 000 du Réseau ferré national (RFN) se tiendra après le débat public sur le PNGMDR, au printemps 2019 ;
- ✓ sur l'aménagement de l'espace et cadre de vie : les premiers ateliers devraient intervenir fin 2018 ou début 2019 ;
- ✓ sur l'énergie : la concertation préalable de RTE sur l'alimentation électrique de Cigéo pourrait se tenir début 2019, en parallèle des ateliers sur l'alimentation énergétique des bâtiments de surface de Cigéo (qui relève de l'Andra).

Marie-Line MEAUX, garante de la concertation, constate que la prochaine séquence concerne directement le territoire. D'autres thèmes - la conception de Cigéo et la gouvernance du projet - ont toutefois une résonance plus importante et les orientations du premier débat public national sur le PNGMDR sont attendues pour définir les modalités de la concertation post-débat public sur Cigéo. C'est aussi le cas pour le transport des déchets radioactifs, ce qui explique le report de la concertation préalable sur la remise à niveau de la ligne 027 000 du Réseau ferré national (RFN). **Marie-Line MEAUX** ajoute que la concertation locale et la concertation nationale ne doivent pas être hermétiques. Elle demande enfin à l'Andra de prendre en charge le thème de la santé, qui n'est pas encore intégré dans la concertation post-débat public sur Cigéo.

Un représentant de SNCF Réseau prévient que des comptages sont à venir sur les passages à niveau, dans le cadre des premières études. La ligne 027 000 va aussi être débroussaillée pour pouvoir réaliser des sondages.

Laurent PHILOUZE observe à propos de l'alimentation énergétique qu'il peut y avoir des opportunités pour le territoire, notamment pour des usines comme la fromagerie Renard Gillard. **Laurent PHILOUZE** ajoute que dans le cadre de l'évaluation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), une étude de territoire va être menée, à laquelle l'Andra devrait selon lui participer.

David MAZOYER explique que l'option de référence de l'Andra est plutôt le gaz, qui présente des avantages pour les industries voisines. L'Andra conduit également une étude sur l'option de la biomasse, voire d'autres sources en alternative ou complément. L'Agence n'a pas d'idée préconçue, chaque scénario présentant des avantages et des inconvénients.

Concernant le SCoT, **David MAZOYER** estime également que l'Andra doit participer aux échanges, selon une forme à déterminer. L'Agence apportera son appui, que ce soit en fourniture de données, d'information, en soutien méthodologique, etc.

David MAZOYER, à propos de la santé, précise que l'Andra et le Comité local d'information et de suivi du Laboratoire de Bure (CLIS) se sont en quelque sorte répartis les tâches : les acteurs du territoire ont souhaité prendre en charge les sujets de la santé et de l'état sanitaire. L'Andra respecte cette position tout à fait légitime. L'étude d'impact comportera tous les éléments réglementaires sur les impacts radiologiques.

Marie-Line MEAUX confirme qu'il est très important que le CLIS alimente la réflexion, l'analyse et l'expertise sur le thème de la santé, avec le soutien de l'Andra. Toutefois, l'Andra a des responsabilités sur ce point et ne peut paraître s'en décharger sur le CLIS. Les garants de la concertation préconisent donc que le sujet de la santé apparaisse dans les documents de l'ANDRA, ils font partie intégrante de l'impact territorial et environnemental du projet.

Denis STOLF, Président du CLIS et maire de Tréveray, rappelle que le Comité a été le précurseur du diagnostic initial, auquel l'Andra a participé. Il estime toutefois que l'Andra ne peut pas être juge et partie sur le sujet de la santé, raison pour laquelle le CLIS s'appuie sur l'Agence régionale de santé (ARS) et sur Santé publique France, ainsi que sur les études de l'Andra. **Denis STOLF** précise que la prochaine réunion est prévue le 31 octobre pour cadrer la démarche générale de la concertation sur la santé.

David MAZOYER comprend la position des acteurs du territoire, il souhaite maintenir le positionnement partagé avec le CLIS, de ne pas être juge et partie, tout en confirmant que l'Andra a une responsabilité en matière d'information sur l'impact sanitaire et ne va pas se dessaisir du sujet.

Jean-Michel STIEVENARD recommande que l'atelier de concertation sur les besoins en énergie se tienne au plus vite, avant l'ouverture de la concertation préalable sur l'installation du transformateur conduite par RTE et pour ne pas interférer avec le débat public sur le PNGMDR. Sur ce sujet, **Jean-Michel STIEVENARD** explique que des concertations se sont déjà tenues mais que le code de l'environnement ayant évolué, il est nécessaire de recommencer rapidement la concertation, autour de trois enjeux :

- ✓ la localisation du transformateur, avec la question de l'intégration du bâtiment industriel dans le site ;
- ✓ les retombées fiscales et énergétiques pour le territoire, qui va bénéficier d'une source d'énergie considérable et qui doit étudier les perspectives offertes ;
- ✓ les nuisances liées au chantier et aux ondes, problématiques sur lesquelles RTE peut apporter des informations.

Emmanuel CHRÉTIEN précise que RTE prépare cette concertation, qui pourrait démarrer au début du mois de décembre pour s'achever avant les vacances de Noël. **Emmanuel CHRÉTIEN** ajoute que RTE doit respecter un certain nombre de règles fixées par la législation : annonce légale, durée légale, documents spécifiques.

David MAZOYER ajoute que l'Andra bâtit le plan de concertation en direct avec les participants en essayant de prendre en compte les contraintes de chacun et la disponibilité des élus, et en veillant à ne pas surcharger le territoire.

Un participant se dit atterré qu'une nouvelle concertation se tienne autour de ce transformateur alors qu'il y a déjà eu plusieurs débats.

David MAZOYER comprend cette position mais rappelle que les évolutions de la loi doivent être suivies.

Thierry PAQUET, adjoint au maire de Joinville, constate que dans les différents ateliers de concertation, les jeunes manquaient pour avoir une vision différente sur un certain nombre de sujets.

David MAZOYER partage pour cette réunion mais rappelle que beaucoup de jeunes ont participé à la journée portes ouvertes de l'Andra.

David MAZOYER remercie les participants. Il se félicite que le calendrier de la concertation se précise et s'engage à informer régulièrement les acteurs du territoire.